

- le bulletin de votre commune

Le mot du Maire



2022, année d'élections. A la prochaine distribution du bulletin municipal, nous aurons élu notre nouveau Président de la République et nous serons engagés dans le choix des députés. Notre démocratie est ainsi structurée qu'elle nous donne tous les 5 ans, cette faculté, par le dépôt d'un bulletin de vote, de peser sur notre avenir. Certains parmi nous trouvent ce fonctionnement inadapté, insuffisant, imparfait et choisissent de se détourner de l'action de vote et du choix qui leur est donné. Même, si notre système est perfectible et amendable, ne pas voter revient à laisser à d'autres la faculté de choisir à notre place. En France, des hommes et des femmes ont lutté pour acquérir ce droit. A l'étranger, des peuples se battent actuellement pour accéder ou préserver la démocratie. Alors, ne boudons pas notre acquis. La pandémie vécue depuis mars 2020, les tragiques évènements liés à la guerre en Ukraine devraient nous avoir appris entre autre chose que la liberté ne nous apparait jamais aussi précieuse et fragile que lorsque nous en sommes privés.

Bien que la compétence de la collecte et du traitement des ordures ménagères soit une compétence intercommunale et que nos diverses CDC l'aient transférée au Semoctom, la commune n'est pas insensible au sujet des déchets, de leur coût et de leur impact environnemental. Par principe, le maire est compétent lorsque des déchets sont abandonnés, déposés ou gérés contrairement à la réglementation en vigueur sur le territoire communal, et peut, à cette fin, engager une procédure de sanction administrative qui relève de sa compétence exclusive. Ceci a déjà été mis en œuvre. Fort

heureusement, l'immense majorité d'entre primé pour une durée significative. Une nous a une attitude citoyenne et seuls quelques irresponsables jettent dans la nature leurs déchets. La loi de Transition Energétique pour la Croissance Verte avait assigné pour objectif une baisse de 10% des déchets ménagers entre 2010 et 2020 et un taux de recyclage de 55%. Malgré les actions mises en œuvre par le Semoctom et l'adhésion d'une partie de nos concitoyens à de nouvelles pratiques, les résultats ne sont pas à la hauteur des objectifs. Ainsi, avec un ratio de 540 kg de déchets ménagers produits par habitant, nous constatons une hausse de 3.8% (attendu -10%) et un taux de recyclage de 44% (attendu 55%). Le Semoctom est financé principalement par les appels de fiscalité aux CDC, le soutien d'écoorganismes et les produits de la revente des recyclables. Les appels de fiscalité aux CDC se traduisent pour notre commune par une facture de redevance aux habitants et entreprises utilisatrices du service. Si, entre 2010 et 2019, le Semoctom avait pu maitriser le montant appelé aux CDC grâce à une gestion rigoureuse et saine mais également aux ventes des recyclables (papiers, verres, ferraille,...) que nos efforts de tri ont généré, cela n'est plus le cas. En effet, le SEMOCTOM, à l'instar de tous les syndicats de collecte et de traitement des déchets, est confronté à une contrainte forte liée à l'augmentation extrêmement importante du coût du traitement des ordures ménagères résiduelles (coût d'enfouissement ou d'incinération) assortie d'une hausse de la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP), et à la baisse régulière de la revente des matériaux recyclables due à un marché extrêmement dé-

seule solution pour contenir la hausse, baisser le volume individuel des ordures ménagères (540 kg actuellement) : il va s'agir d'une priorité autant environnementale qu'économique. Le Semoctom va bien entendu mener des actions mais elles n'auront d'effet que si nous adhérons fortement et collectivement à ces changements. Deux exemples : notre poubelle est composée de 70 kg par an de produits compostables qui n'ont rien à faire dans un incinérateur. Seulement 30% des foyers sont équipés d'un composteur! De même, 40% des apports en déchèteries (85kg/hab) sont constitués par les déchets verts pour lesquels des solutions de valorisation à domicile ou en proximité existent. Les efforts et les changements de comportement initiés depuis quelques années ne sont pas vains. Ils ont permis de limiter l'augmentation des volumes produits et de contenir la hausse du coût du service public de collecte et de traitement des ordures ménagères, mais il nous faut accentuer notre prise de conscience et surtout sa traduction en actes concrets. C'est l'affaire de chacun d'entre nous. Pensons-

Frédéric MAULUN

SOMMAIRE

Mot du Maire	01
Infos utiles	02
Commune infos	03 à 07
Médiathèque	08 et 09
Culture et Associations	10 à 12

MARS - AVRIL 2022



Infos utíles DECHETS VERTS



La commune organise un ramassage des déchets verts, <u>pour les personnes n'ayant aucun moyen de locomotion</u>, afin de les porter à la déchetterie. Les personnes concernées devront <u>se faire inscrire en mairie.</u> Les déchets verts devront être mis dans des sacs poubelles.

Dates de ramassage : 17/03 et 07-21/04

Attention <u>il ne sera accepté que</u> <u>des déchets verts</u>.

Toute infraction entraînera l'exclusion du ramassage.



MARCHÉ

Sur la place du 11 Novembre **Vendredis : de 7h30 à 13h** Maraîcher, Traiteur, Charcutier, Fromager

Mercredi: Poissonnier Place de l'Eglise

Marche Bio de chaque nois

Informations

ETAT CIVIL RECONNAISSANCE

Nous recommandons aux futurs parents, non mariés, de venir en couple à la mairie, avant la naissance de l'enfant.

En effet, la procédure de reconnaissance anticipée leur évitera d'avoir des problèmes administratifs par la suite.

ORDURES MENAGERES

Tout départ ou arrivée sur la commune doit être signalé en Mairie, ainsi que toute modification dans votre foyer.

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes âgés de 16 ans ont l'obligation de se faire recenser en Mairie.

à partir de leur date d'anniversaire,

munis du livret de famille et d'une pièce d'identité ou d'un acte de naissance

(Présence du jeune indispensable)

BOITE AUX LETTRES

Merci de faire apparaître sur votre boîte aux lettres :

- Noms et prénoms des occupants du logement
- Numéro de la maison ou du logement

Numéros utiles et d'urgence

Mairie service de garde 06.37.24.50.22

Assistante sociale

Régime Général 05.57.98.12.00 MSA 05.57.98.25.10

CAUE rdv pris à le Mairie

 Déchetterie SEMOCTOM
 05.56.23.28.80

 ENEDIS
 09.72.67.50.33

 Familles rurales
 06.79.84.59.39

 France service
 05.54.07.14.63

 GAZ
 0.800.47.33.33

Pharmacie et médecin de garde 3237

Service-Public 3939

SIPHEM 05.56.71.70.20 SUEZ 0.977.401.117 SIAEPA 05.56.06.13.89

OUVERTURE AU PUBLIC

GENDARMERIE DE CREON

lundi au samedi : de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00. Dimanche : de 9h00 à 12h et de 15h00 à 18h00

Téléphone : 05.57.34.45.20

NOUVEAU

Horaires d'ouverture du Secrétariat de la Mairie au public

Tél: 05.56.23.90.13 mairie.targon@wanadoo.fr www.mairie-targon.fr

http://www.facebook.com/MairiedeTargon

lundi	8h30 - 12h30	13h30 - 17h30
mardi	8h30 - 12h30	13h30 - 17h30
mercredi	8h30 - 12h30	13h30 - 17h30
jeudi	8h30 - 12h30	13h30 - 17h30
vendredi	8h30- 12h30	13h30 - 17h00



COMMISSION COMMUNICATION ET SCOLAIRE

Quelques lignes pour faire un état des lieux de la res- Pour le pain : 50 % en label rouge et 50 % en provetauration collective de la commune de Targon par rapport aux exigences de la loi EGALIM.

La restauration scolaire a distribué 23 590 repas en 2021 dont 4051 pour les résidents de la RPA avec un coût pour l'alimentation réel de 44 923€.

La loi du 30 octobre 2018 portant sur l'agriculture et l'alimentation, dite « EGAlim », prévoit un ensemble de mesures concernant la restauration collective publique et privée. Ce secteur constitue un levier d'action essentiel du nouveau Programme national pour l'alimentation (2019-2023) pour favoriser l'accès de tous à une alimentation plus saine, sûre et durable.

Pour répondre à cette loi, les collectivités doivent intégrer, entre autres, dans leurs menus au moins 50 % de produits de qualité et durables au ler janvier 2022, dont au moins 20 % de produits issus de l'agriculture biologique. Doivent être intégrées des mesures de réduction de gaspillage.

Nous avions commencé, bien au-delà de cette demande à travailler avec des partenaires locaux, tels que le regroupement des éleveurs girondins, des maraîchers locaux et nos 2 boulangers de la commune pour le pain. L'intégration de cette alimentation s'est faite progressivement afin d'en mesurer les coûts.

Fin d'année 2021, nous pouvons dresser un bilan positif et satisfaisant par rapport à ce que nous demande la loi EGALIM. À savoir :

Pour les fruits et légumes : 22% en bio, 25 % en l'éducation alimentaire des enfants. haute valeur environnement (agriculture raisonnée),2 % en IGP

nance d'agriculture biologique.

Pour la viande : 30 % issue du regroupement des éleveurs girondins

Pour les produits laitiers : 50 % de bio et 20 % en AOP

Pour les légumineuses et céréales : 30 % en bio

La loi prévoit également d'inclure un repas végétarien une fois par semaine. Les cuisinières ont donc fait une formation afin d'apprendre à réaliser des recettes maison tout en respectant l'équilibre alimentaire qui doit être apporté à l'enfant. Objectif atteint puisque ces menus sont de plus en plus appréciés alors que cela était loin d'être gagné au vu des premières proposi-

Quant au gaspillage, durant trois semaines par trimestre, une pesée quotidienne, comparant la matière brute avant transformation, après transformation et ce qui reste dans les assiettes des enfants est effectuée.

Nous obtenons un taux de 8% de restes organiques et végétaux, ces derniers étant compostés. Ce chiffre peut paraître élevé mais reste néanmoins plutôt faible dans une restauration scolaire.

Nous maintenons le cap donc vers une alimentation qualitative, soucieux du bien manger et garants de

Mireille AVENTIN

COMMISSION COMMUNICATION

Cérémonie de Commémoration des anciens Combattants d'Algérie

Le samedi 19 mars 2022, à 11 h 30

Dépôt de gerbes au monument aux morts, suivi d'un vin d'honneur





Jennifer.delmond@gmail.com 06 76 03 57 23



COMMUNICATION



Marché Enfantin

Le 26 Mars 2022 de 9h à 13h

Place du 11 novembre



Réservation:

lespetitsbouchons33@gmail.com ou au 06 82 30 27 18

Les activités des Petits Bouchons pour les 0/3 ans reprennent les jeudis de 9h15 à 11h15 sur inscription. Tous les parents sont les bienvenus.

Renseignements auprès de Nathalie au 06.33.10.76.83

ELECTIONS — RAPPEL

Election Présidentielle 2022 Dimanche 10 et 24 avril 2022

Date limite inscription sur les listes électorales Vendredi 4 mars 2022 en mairie Mercredi 2 mars 2022 en ligne

Election Législative 2022 Dimanchel2 et 19 juin 2022

Date limite inscription sur les listes électorales Vendredi 6 mai 2022 en mairie et Mercredi 4 mai 2022 en ligne



RAPPEL

Lors des élections vous devez, pour voter, vous munir obligatoirement d'une pièce d'identité (carte d'identité, passeport, permis etc....).

Marché des arts et de la création 1^{ère} édition Targon 2022 Le 7 Mai

La Mairie de Targon en partenariat avec le collectif la Manivelle Ö Vents organise la première édition d'un marché des arts et de la création.

L'objectif premier est de proposer une journée d'exposition-vente du travail d'une vingtaine d'artisans et artistes locaux pour vous permettre de découvrir ou retrouver leurs créations, les matières travaillées par le biais de quelques démonstrations qui pourront



être proposées. Cet évènement a aussi pour but de créer des passerelles, des espaces d'échanges et de partage entre les différents acteurs du territoire (associations, collectifs, collectivités, élus, habitants, entreprises...)

La journée sera organisée place du XI Novembre à Targon, mais si le soleil n'était pas avec nous ce jour-là, nous nous replierons à l'Espace René Lazare.

Il est prévu des performances artistiques de plusieurs peintres ou dessinateurs positionnés en différents endroits du bourg, permettant ainsi une déambulation artistique des visiteurs.

A partir de 16h, ils viendront nous rejoindre pour vendre leurs oeuvres.

Cette journée est organisée le 7 mai de 10h à 18h.

Il est prévu un espace restauration en plus du Lion d'Or et Levydence, un marchand d'huitres et un réunionnais vous proposeront également leurs assiettes, une buvette tenue par les bénévoles de l'école de musique vous proposeront également boissons et pâtisseries, un espace vente et dégustation regroupera les viticulteurs de la commune, et vers 12h, nos amis de la banda animeront l'apéritif pour un moment convivial.

Pour la pleine réussite de ce marché des arts, nous aimerions que vous soyez nos ambassadeurs, votre famille, vos amis et toutes vos connaissances.

Toutes les bonnes volontés seront acceptées, merci de vous faire connaître.

Marie-Claude CONSTANTIN



COMMISSION CCAS

Le mois de février est bien entamé et la météo veut bien se montrer un peu plus clémente.

Je suis désolée pour les quelques targonnais courageux qui s'étaient inscrits aux ateliers mémoire de l'ASEPT, vous n'étiez pas suffisamment nombreux pour qu'ils soient organisés, alors que le groupe devait être de 10 à 15 personnes.

Je ne sais pas si c'est le froid, le matin à 9heures, ou le contexte sanitaire qui vous a retenu, mais nous allons essayer de vous le reproposer plus tard.

Si un autre thème vous intéresse, diététique, prévention des chutes..... n'hésitez pas à nous en faire part à la mairie.

La plateforme Entraide chez nous vient de changer d'animatrice, c'est désormais Irène qui se charge du travail. Ils sont toujours à la recherche de bénévoles!

Vous pouvez les contacter au 05 56 71 81 76, au 06 66 02 04 68 ou sur le site https://entraidecheznous.fr

Le CCAS a une mission d'entraide sociale, il se tient à votre disposition dans les locaux de la mairie, sur rendez-vous. Jusqu'à maintenant, nous n'assurions pas de permanence mais c'est une idée qui a fait son chemin. Nous vous proposons de vous recevoir sans rendez-vous le premier samedi du mois, la première permanence se tiendra le samedi 5 mars, de 10 à 12 heures.

Pour nous joindre le numéro est le 05 56 23 90 13

Et avec une note joyeuse pour terminer, je remercie tous ceux qui ont contacté la mairie pour exprimer leur satisfaction pour les colis des Aînés, de la part de tous nos membres, des conseillers municipaux qui ont fait la distribution et du secrétariat pour l'intendance.

Sylviane LEVEQUE



CLIC | Sud Gironde: 1

Service public gratuit

Informations, conseils, aide aux démarches pour le maintien à domicile ou entrée en établissement des personnes âgées. Aide à la constitution des dossiers MDPH Maison Départementale des Personnes Handicapées

Permanence un mercredi sur l deux à la maison de santé de Tar- l gon

(sur rendez-vous) ou à domicile Tel : 05.56.61.53.10 Les enfants de l'école de Targon ont du coeur !

A l'initiative de Madame la Directrice et des enseignants de l'école, une collecte de produits alimentaires et d'hygiène a été effectuée au profit des restos du coeur avant les fêtes de Noël.

Un grand Merci aux enfants, à leurs parents et aux enseignants de l'école pour leur générosité.

H. Mestrot



Mmes Vauzelles et Mestrot (co-responsable des restos du cœur de Sauveterre) présentent la totalité de la collecte de l'école







URBANISME - COMMUNE - INFOS



Nouveau sur la commune



Modification sens de circulation

La partie de la rue René Pezat devant la maison France Service et le restaurant Levydence circulation à double sens

Les Champs de Targon









<u>Lotissement</u> Le Roux



Les Jardins de Valentine







VIE MUNICIPALE Délibération conseils municipaux

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DECEMBRE

- Autorisation de dépenses en investissement au titre de l'année 2022 ;
- Loyer du PETR, revalorisation du loyer au titre de l'année 2022 ainsi que pour la salle Victor Hugo et Boris Vian ;
- Loyer du SIAEPA, revalorisation du loyer et des fluides au titre de l'année 2022 ;
- Loyer du local de la Caisse d'Epargne à l'association « La Manivelle Ô Vents », revalorisation du loyer au titre de l'année 2022 ;
- Loyer du SMABVO (Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin Versant de l'Oeuille et du Matelot/Chay) revalorisation du loyer et des frais de ménage dans l'immeuble du Presbytère pour l'occupation de la salle Victor Hugo au titre de l'année 2022 ;
- Association ACROCS PRODUCTION, convention partenariale dans le cadre du projet de « Dynamisation de la politique culturelle de la Commune de Targon autorisation de signature ;
- Association ACROCS PRODUCTION, autorisation de versement anticipé du 1^{er} trimestre 2022 ;
- Décision modificative n° 3 du budget principal;
- Cession de la tondeuse de marque WEIBANG MULCHING;
- Cession de 15 bureaux doubles autorisation;
- Modification de la procédure pour le contrat de concession de délégation de service public pour la création d'un crématorium autorisation de signature ;
- Tableau des effectifs suppression d'un emploi d'adjoint administratif à temps non complet 30/35^{ème} autorisation de signature ;
- Pays d'Art et d'Histoire Convention pour la labélisation « Pays d'art et d'histoire » autorisation de signature ;
- Demande de soutien financier auprès du Conseil Départemental au titre de la VOIRIE et SECURITE pour l'aménagement sécuritaire permettant l'accessibilité des personnes handicapées allant de la rue de Thuir vers la Maison de Santé.

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JANVIER

- Demande de subvention au titre de la DETR 2022 portant sur les travaux de mise en sécurité pour une accessibilité des handicapés de la Rue Léon Drouyn par la création d'un trottoir piétonnier autorisation de signature ;
- Résiliation du bail rural avec Monsieur ESTINGOY Yann autorisation de signature;
- Cession d'une partie du Chemin rural n° 25 pour une superficie de 400 m² environ autorisation de signature ;
- Cession d'une partie du Chemin rural n° 31 pour une superficie de 9 a 30 ca et l'acquisition de quatre parties des parcelles cadastrées D462 pour 3 a 55 ca D459 pour 3 a 20 ca D 1581 pour 1 a 90 ca et D1588 pour 1 a 00 ca pour une superficie de 9 a 65 ca, SOIT la cession par la Commune d'une partie du chemin rural n° 31 pour une superficie de 8 a 45 à NUI GANG France FORTRESS- SCEA DEGORE et 0 a 85 ca à TERRAINS DU SUD et l'acquisition d'une partie des parcelles appartenant à NUI GANG France FORTRESS- SCEA DEGORE cadastrées D462 pour 3 a 55 ca D459 pour 3 a 20 ca D 1581 pour 1 a 90 ca et d'une partie de la parcelle appartenant à TERRAINS DU SUD cadastrée D1588 pour 1 a 00 ca autorisation de signature ;
- Cession du Chemin rural n° 22 d'une superficie de 29 a 70 ca et achat de la parcelle cadastrée E 110 d'une superficie de 16 a 98 ca- autorisation de signature ;
- Cession de la partie désaffectée du domaine public communal de la voie communale n°10 de Saric à Toutigeac d'une superficie de 980 m² environ et l'acquisition de deux parties des parcelles cadastrées D648p pour environ 460 m² propriété du GFA de Toutigeac D614p pour environ 20 m² –, SOIT la cession par la Commune de la partie désaffectée du domaine public communal de la voie communale n°10 de Saric à Toutigeac d'une superficie de 980 m² environ à Monsieur MAZEAU Philippe Marie cadastrée D648p pour environ 460 m² et d'une partie de la parcelle appartenant à Monsieur MAZEAU Laurent Marie et Madame COULLON Michèle épouse MAZEAU cadastrée D614p pour environ 20 m² autorisation de signature ;
- Validation par la Commune de TARGON suite à la reprise en gestion directe de la RA par le CCAS en date du 25 janvier 2022 ;
- Validation de l'implication financière de la Commune de TARGON vers le CCAS de TARGON dans le cadre de la reprise en gestion directe de la Résidence d'Autonomie sous couvert de conventions à venir au titre de la mise à disposition du personnel communal et du soutien financier ;

Comptes rendus des conseils municipaux sur le site de la mairie



Nouveautés: Romans policiers

Minuit! New York, de Mark Miller.

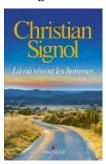
À Paris, Lorraine travaille dans une agence de publicité, elle est la fille d'un célèbre galeriste abattu dans une rue de Manhattan quelques années plus tôt. À New York, Léo artiste peintre faussaire, sort de prison. Leur rencontre dans Central Park est inévitable ainsi que leur amour grandissant mais ils ignorent alors que leurs destins sont liés depuis longtemps.



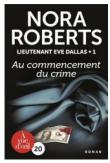
Nouveautés: Romans

Là où vivent les hommes de Christian Signol

Après un drame familial, Etienne quitte la ville, ses repères, et son poste de cadre dans une banque. C'est par hasard, et après un long périple jusqu'à un hameau de Lozère, qu'il rencontre Achille, un vieux berger. Entre ces deux hommes blessés, un lien se tisse, une nouvelle vie est possible.



<u>Lieutenant Eve Dallas, 1. Au commencement</u> du crime de Nora Roberts. (Tome 1)



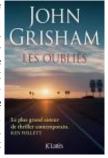
New York, 2058. Le lieutenant Eve Dallas se consacre corps et âme à la traque des criminels. Les cauchemars qui hantent ses nuits, elle les oublie. Tout comme son douloureux passé. Jusqu'au jour où elle tombe sous le charme de Connors, ténébreux milliardaire qui ne semble pas avoir toujours été du bon côté de la loi... Entre deux meurtres sanglants, Eve Dallas va évoluer dans le terrain mouvant des requins de la finance et de la politique. Connors, dont les caresses ont si bien su l'apprivoiser, est-il un suspect ou, au

contraire, celui qui l'aidera à s'en sortir indemne?

(Tome 2: Crimes pour l'exemple)

Les oubliés de John Grisham

À Seabrook, petite ville de Floride, le jeune avocat Keith Russo est tué à coups de fusil . L'assassin n'a laissé aucun indice. Aucun témoin, aucun mobile. Mais la police suspecte rapidement Quincy Miller, un homme noir et ancien client de Russo qui est jugé et condamné à une peine de réclusion à perpétuité. Pendant vingt-deux ans, il ne cesse de clamer son innocence. Son dernier espoir, écrire une lettre aux « Anges Gardiens », fondation où travaille Cullen Post, avocat et ancien pasteur de l'Église épiscopale, spé-



cialisé dans les erreurs judiciaires . Mais le cas de Quincy Miller, n'est pas sans risque. Des gens puissants, violents et sans pitié ont assassiné Keith Russo, et ils ne veulent pas voir Quincy Miller disculpé. Ils ont déjà tué un avocat il y a 22 ans!

<u>Changer l'eau des fleurs</u> de Valérie Perrin



Voilà une histoire aussi poétique qu'hilarante qui nous emmène dans un lieu pour le moins atypique : un cimetière situé au fin fond de la Bourgogne. Sur place, une certaine Violette Toussaint tient une loge où les gens de passage et les amis viennent raconter leurs petits secrets. Entre rires et larmes son quotidien est rythmé par leurs confidences.

Un jour, tout bascule, des liens s'unissent entre vivants et morts. Certaines âmes

que l'on croyait noires, se révèlent lumineuses!

Nouveauté: Documentaire

<u>Zéro déchet</u> , **pièce par pièce** de Claire DO du Blog BICAR&CO

Chaque geste compte!

Découvrez facilement comment mettre en place de nouvelles habitudes à votre rythme et pièce par pièce grâce aux astuces, conseils et plus de 30 DIY pour passer au zéro déchet en douceur.



HORAIRES D'OUVERTURE: Période scolaire

Mardi: 15h - 18h Mercredi: 9h - 12h / 14h 30 - 18h Jeudi: 15h - 18h Vendredi: 9h - 12h / 14h 30 - 18h Samedi: 9h 30 - 12h 30

La médiathèque est ouverte aussi durant les vacances scolaires, les horaires vous seront communiqués par téléphone ou bien par mail



Nous avons eu le plaisir d'accueillir l'auteure Nathalie BERNARD à la Médiathèque dans le cadre de notre compagnonnage avec le réseau des médiathèques de la Communauté de Communes Rurales de l'Entre-Deux-Mers et Sophie Mary, bibliothécaire de Blasimon, à l'origine du projet.



Atelier du mardi 4 janvier:

La classe de CE1/CE2 de Stéphanie MARCHAND avait préparé

des questions sur le métier d'auteur, la fabrication d'un livre, ses inspirations... L'auteure s'est présentée et a répondu à toutes les questions, plus particulièrement sur le roman **Louise** puisque les enfants de CE1 l'avaient lu en classe.

Ils ont ensuite participé à un atelier d'écriture où ils ont laissé libre cours à leur imagination autour d'un acrostiche

de leur prénom. A la fin de l'atelier, ceux qui le souhaitaient l'ont présenté à voix haute .

La rencontre s'est terminée par la lecture de quelques chapitres du tome 1 de **Silence**, autre roman de Nathalie Bernard, que l'auteure a souhaité présenter aux enfants.



Atelier du mardi 1 février

Nous avons reçu les mêmes élèves de la classe de CE1/CE2 avec leur maîtresse, Stéphanie Marchand. Cette fois-ci, ils ont échangé autour du roman, paru en juin 2021 **Ma Supernova**, lu par les élèves de CE2.





Tout comme la dernière fois, les enfants se sont livrés à un jeu de questions/réponses autour de ce roman mais aussi d'autres romans de Nathalie Bernard puis sur le livre en général.

Après ces échanges, les élèves ont réalisé quelques créations artistiques:

- en écrivant un petit texte comme dans <u>Ma Superno-va</u> qui commençait par : « Je me souviens » ou « je me rappelle ».
- en créant un portrait chinois suivant les phrases données par Nathalie Bernard:

Si j'étais un objet, je serais...Si j'étais une saison, je serais...

Si j'étais un plat, je serais...Si j'étais un animal, je serais...

Si j'étais une couleur, je serais...Si j'étais un endroit, je serais...

Si j'étais un pays, je serais...Si j'étais un vêtement je serais...

Si j'étais une émotion, je serais...

Là aussi, les enfants qui le désiraient ont présenté leur portrait chinois ou leur petit texte à « l'assemblée ».

À la demande générale, l'entrevue s'est terminée avec la lecture de nouveaux chapitres de **Silence**.

Prochain atelier, le 3 juin avec la Classe des CM2 de M.ROUTIS.

Vous pouvez emprunter de nombreux livres de Nathalie BERNARD dans notre médiathèque et les réserver sur le catalogue du réseau!

Patricia SALVAGE et Anne-George SENAMAUD

Programme de la Médiathèque en Mars, Avril et Mai 2022

LECTURES D'HISTOIRES pour le Multi-Accueil de Targon le mercredi 16 mars et le vendredi 15 avril à 10h

ANIMATION BÉBÉS LECTEURS: vendredi 25 mars 2022 au matin

RENCONTRE ET ATELIER D'ÉCRITURE AVEC NATHALIE BERNARD

Ma Supernova: accueil des CM2 le mardi 3 mai de 14h à 16h30

......



COMMISSION CULTURE ET ASSO



Une nouvelle année commence, que l'on espère riche en événements culturels.

Avec le Cabaret de poche, de la Compagnie Saseo, l'humour était au rendez-vous dès le mois de janvier. Près de 140 personnes étaient là pour applaudir les « clowneries » de nos trois artistes un peu... atypiques. L'envie de sortir et de s'amuser reprenait enfin le dessus après une période plutôt orientée vers la prudence.

Le rire devait aussi être présent le 4 février avec le

Théâtre des Salinières pour un spectacle déjà reporté, Le Roi. Encore une fois, le roi a perdu sa couronne, détrôné par le Covid qui s'est invité à la table des comédiens. Le spectacle, annulé, ne pourra être reporté cette année par manque de disponibilités au niveau des dates. Une autre fois peut-être...

Heureusement, l'humour sera de nouveau à l'honneur pour rendre hommage, le dimanche 27 février, à l'amour. C'est un spectacle de danse qui nous est proposé cette fois par la Compagnie Wao, justement intitulé Pomme d'amour, spectacle qui ne devrait pas vous laisser indifférents puisqu'il est interprété entre autres par Maxim Campistron, un « enfant du pays »...

Nous retrouverons ensuite comme toujours à la même époque, les 11 et 12 mars, le Festival Comment Dire pour sa 13ème édition, un festival dédié à la poésie et à la création contemporaine. Celui-ci avait dû être annulé en 2020 et 2021, alors ne boudons pas notre plaisir, sachons profiter de ces bonnes choses dont on mesure tant l'importance quand nous en sommes privés.

Toujours en mars, retour des Salinières, avec une pièce que vous connaissez tous pour l'avoir certainement vue en version film au cinéma ou à la télévision, Le Prénom. Mais rien ne vaut la présence des comédiens sur scène pour mieux apprécier l'humour caustique de cette comédie, Meilleure pièce comique aux Molières 2011.

A titre de rappel, pensez aussi à noter dans vos agendas, le dimanche 15 mai le duo Otxo en concert, et le vendredi 3 juin le retour de Musique à l'Euille... Sans oublier le Bus des Curiosités le 8 juillet, et une nouveauté cette année, la journée « Targon fête l'été » prévue le samedi 2 juillet, dans le cadre des Scènes d'été. Nous vous en reparlerons plus longuement dans un prochain bulletin.

Avec des jours que nous souhaitons meilleurs, la Commission culture espère vous retrouver toujours plus nombreux lors de ces différentes manifestations qui confirment à chaque fois que le spectacle vivant reste un bien essentiel, avec ces moments privilégiés qui s'inscrivent dans la mémoire culturelle de notre commune.

La présentation de spectacles de qualité constitue bien sûr le coeur de notre activité, mais la Commission culture travaille aussi à l'amélioration de l'ERL pour un meilleur accueil des artistes et du public. Nous espérons bientôt vous présenter une nouvelle signalétique qui rendra plus visible l'Espace René Lazare. De même, des aménagements intérieurs sont envisagés, pour une mise en lumière et une sonorisation de la scène plus performantes. Des présentoirs ont déjà été installés dans le hall, permettant ainsi une meilleure mise en valeur de nos spectacles.

Nous poursuivons ainsi l'objectif initié déjà depuis de nombreuses années, vous donner envie de venir profiter dans les meilleures conditions possibles d'une culture ouverte à tous.

Bons spectacles à venir!

Michel REDON



Fête de Musaïque 2 avril 2022,

votre école de musique!

Découverte instrumentale, atelier parent- enfant 0-6 à 14h00 (sur inscription) puis Concert des élèves, professeurs et Banda à partir de 15h

Nous partagerons ensemble un goûter de bienvenue dans notre jardin d'école, 16, rue René Pezat à Targon.

En cas de mauvais temps, vous nous trouverez à l'Espace René Lazare.

Renseignements : 0664889124 Eloïse Hocquard, directrice.

Une Chorale sur le targonnais!

Vous l'aurez compris, Musaïque souhaite ouvrir une chorale!

Pour répondre au mieux à cette attente sur le territoire, nous souhaitons connaître vos goûts, vos envies, vos créneaux....

Pensez au pass Culture!

Un pass Culture existait déjà pour les jeunes de 18 à 19 ans.

Un nouveau pass Culture entrera en vigueur dès le mois de janvier à destination des 13-17 ans.

L'envie de sortir et d'accéder à la culture peut se transmettre à tout âge...

Aller sur : https://pass.culture.fr/



Assos manifestations infos

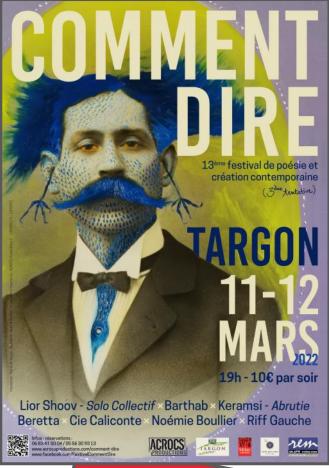




chaque mois ses photos animalières







11 et 12 mars - Festival Comment Dire

Après 2 tentatives avortées en 2020 et 2021, la 13ème édition du festival Comment Dire aura lieu les vendredi 11 et samedi 12 mars 2022 à l'Espace René Lazare de Targon, en plein cœur du vignoble de l'Entre-Deux-Mers.

Célébrant la poésie et la création contemporaine sous toutes leurs formes durant deux jours, le festival rassemble des artistes de tous horizons:

Vendredi 11 mars - dès 19h

Barthab (chanson)

Cie Caliconte (conte)

Riff Gauche (chansons françaises)

Samedi 12 mars - dès 19h

Lior Shooy - solo collectif

Keramsi - Abrutie

Beretta (fusion libertaire)

Les deux jours

Noemie Boullier - expo carte blanche

Infos pratiques

Tarif: 10,00 € par soir

Gratuit pour les moins de 12 ans

L'accès à l'Espace René Lazare sera conditionné aux mesures

sanitaires en vigueur au moment du festival.

Toutes les infos:

http://acrocsproductions.com/comment-dire/

